



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515  
MONTREUIL cedex  
Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

### **Rentrée 2014 : une circulaire dans la continuité**

**La CGT Educ'action prend acte de la publication de la circulaire de la rentrée 2014 par Benoît Hamon. Elle n'a été invitée à aucune réunion préalable pour en discuter, ce qui n'est pas le cas de toutes les organisations syndicales.**

Au moment de la publication de la circulaire, la CGT Educ'action discutait, lors de son congrès national, du projet d'école quelle va porter dans la lutte et dans les débats avec les personnels. Force est de constater que nous sommes très loin de ce que la CGT veut comme école !

Le ministre entend, ainsi, développer encore plus l'apprentissage renforçant une concurrence déloyale contre l'enseignement professionnel initial dans les lycées professionnels.

La réforme annoncée de l'éducation prioritaire reste floue et consiste surtout, en l'état, en un rétrécissement de fait du champ de celle-ci.

La partie sur la "*construction d'une mémoire collective*" nous laisse plutôt dubitatifs : tout axer sur les commémorations avec le concours du ministère de la Défense, procède d'une vision plutôt caricaturale de l'enseignement de l'histoire dans les écoles, collèges et lycées.

Nous notons, enfin, avec surprise l'annonce d'un "*aménagement*" des Contrôles en Cours de Formation (CCF), sans que nous n'en ayons été au préalable informés. Sur ce sujet, la CGT Educ'action demande à être reçue en urgence par le ministre de l'Éducation nationale afin de lui faire part de ses propositions discutées lors de son congrès national.

Nous ne détaillerons pas l'ensemble des mesures de la circulaire de rentrée dans ce communiqué. Nous constatons simplement que Benoît Hamon se contente de mettre en musique les mesures de son prédécesseur, mesures que nous avons dénoncées, pour la plupart, comme n'améliorant pas la situation des élèves et des personnels.

*Montreuil, le 27 mai 2014*